

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé A. Derome, vicaire à Saint-Michel-de-Napierville ;
- M. l'abbé A. Ecrément, vicaire à Longueuil ;
- M. l'abbé A. Ouellette, vicaire à Sainte-Hélène ;
- M. l'abbé A. Lajeunesse, vicaire à Saint-Henri ;
- M. l'abbé J.-C. Jetté, vicaire à Varennes ;
- M. l'abbé V. Deschênes, vicaire à Sainte-Brigide ;
- M. l'abbé D. Toupin, vicaire à Hochelaga ;
- M. l'abbé E. Carrières, vicaire à Saint-Eustache.

LA MUSIQUE SACRÉE

Le *Motu proprio* de Pie X sur la musique sacrée n'admet pas uniquement le *chant grégorien*, il autorise aussi dans l'église l'usage de la *musique polyphonique* et de la *musique moderne*.

Mais que faut-il entendre par ces diverses formes de chant liturgique ? C'est ce que plusieurs se sont demandés. Et l'on nous a prié de donner sur ce sujet quelques éclaircissements.

Nous sommes servis à point par un article qui vient de paraître dans la *Semaine religieuse de Cambrai*.

Les extraits suivants répondront parfaitement aux désirs et aux questions de nos correspondants.

Nous citons textuellement.

* * *

Le chant grégorien, autrement appelé chant romain ou plain-chant